

COMPTE RENDU RÉUNION C.I.Q Saint Barnabé

13/03/2025

Les membres du CIQ Saint Barnabé se sont réunis ce jour à 18h45 en séance plénière

En présence des membres du Bureau :

Sylvie DEYRIS Présidente
Jean-Max FERRE, Vice-président
Daniel BOCCARDI, Secrétaire
Amandine BOUVANT Trésorière
Valérie TOURNIE en charge de la Communication

Sur l'Ordre du jour suivant :

Préparation de notre Assemblée Générale Annuelle et détermination des 5 questions qui seront posées aux Elus participant à notre AG
Compte rendu des différentes réunions du CIQ
Animations à venir
Doléances
Questions diverses

La Présidente Sylvie DEYRIS ouvre la séance en rappelant le volontariat et le dévouement bénévole des membres représentant le CIQ de Saint-Barnabé qui consacrent une grande partie de leur temps à la défense de l'intérêt général des habitants du quartier. Aussi elle regrette que certaines personnes mal intentionnées portent des critiques infondées sur l'action du CIQ alors qu'elles pourraient s'impliquer au contraire, dans son fonctionnement.

Les membres du CIQ réunis ce jour expriment en séance leur entier soutien à la Présidente et à son Conseil d'Administration.

Pt 1 - Préparation de l'Assemblée Générale

La Présidente informe que l'**Assemblée Générale** annuelle du CIQ se tiendra le **Jeudi 03 Avril 2025 à 18h30**, au **Centre Municipal d'Animations de Saint Barnabé**, 29 Rue Série - 13012 MARSEILLE

sur l'Ordre du jour suivant :

- Rapport Moral et d'Orientation
- Rapport d'Activités
- Rapport Financier
- Election du Conseil d'Administration
- Parole aux Elus

Et précise qu'une collation conviviale clôturera les travaux

Jean Max Ferre demande à l'Assemblée d'adresser rapidement au CIQ les questions d'intérêt général que les participants souhaiteraient poser aux élus le jour de l'AG. Ces questions seront recensées en cinq groupes et seront posées en séance aux élus. L'objectif étant si possible, de les leur adresser préalablement par écrit.

Pt 2 - Compte-rendu des différentes réunions du CIQ

Le CIQ de Saint Barnabé a été invité avec l'ensemble des autres CIQ des XI XII à une réunion en Mairie Centrale par M. OHANESSIAN, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité publique, de la Prévention, du Bataillon des Marins Pompiers et de la Sécurité.

Il a rappelé, en introduction, que la police municipale de Marseille, créée en 1974, est à ce jour la deuxième police municipale de France.

Sa mission de jour comme de nuit est de sécuriser l'espace public, les bâtiments communaux, les manifestations, d'assurer la tranquillité sur la voie publique et dans les aires piétonnes et de réguler la circulation et la répression du stationnement illicite.

M OHANESSIAN a indiqué que la Ville de Marseille avait pour objectif de doubler ses effectifs de la police municipale d'ici 2026 rappelant que, depuis 2020, une augmentation de près de 50% des effectifs avait déjà été réalisée et a donné quelques chiffres : en 2020, la Ville comptait 422 policiers municipaux, en Octobre 2024, 573 et à ce jour : 613. L'objectif étant d'atteindre 800 policiers municipaux en 2026.

Il a également indiqué que 4 postes de police municipale avaient été créés pour plus de proximité

- 3 nouvelles bases de police municipale créées au nord : Plombières, au centre : Vallier et au sud : Haïfa
- Ainsi qu'un nouveau poste de police municipale ouvert au 42 Canebière

Il a rappelé la création de différentes brigades spécialisées et renforcées :

- Une brigade de nuit dont les effectifs ont été triplés en trois ans (60 agents en 2024, contre 18 en 2020) comptera bientôt une centaine d'agents.
- Une Brigade VTT (mixte polices municipale et nationale) qui est un dispositif conjoint Ville de Marseille/Préfecture de Police et qui regroupe 30 agents de la police municipale et des agents de la Police nationale
- Une Brigade de l'environnement, créée en 2021 qui a pour mission de lutter contre les dépôts sauvages et traquer les pollueurs
- Une Brigade maritime mise en place en juin 2023 qui patrouille le long du littoral marseillais, qui contrôle et verbalise les incivilités et les comportements dangereux en mer.
- Une Brigade motorisée avec un parc de plus de 250 véhicules, capable d'intervenir à tout moment ou d'assurer des rondes de sécurité. Elle dispose de véhicules thermiques et électriques, de motos, de scooters, de vélos à assistance électrique etc ...
- Une Brigade canine, créée en 2023 pour renforcer la brigade de nuit
- Une Brigade équestre créée en 2023 pour assurer des missions de surveillance en période estivale sur le littoral et sur les 14 grands parcs, jardins et différents massifs de la commune

Concernant la vidéo-surveillance M. OHANESSIAN informe que plus de 200 nouvelles caméras de vidéo-protection ont été installées depuis 2020, précisant que le Centre de Supervision Urbaine (CSU) qui exploite ces caméras a vu ses effectifs augmenter de 30% (de 38 à 50 agents). Il indique que de nouvelles installations de caméras sont prévues, avec le soutien de l'État, aux abords d'équipements publics de proximité comme les écoles ou les parcs de Marseille.

Enfin concernant la lutte contre le bruit, M OHANESSIAN a fait part de deux nouveautés :

- L'installation de radars sonomètres pour les véhicules bruyants
- La fermeture administrative après contrôle des épiceries et commerces de nuit avec un arrêté annonçant la fermeture de ces commerces entre 22h et 6h du matin dans un secteur élargi du centre-ville. L'interdiction prend effet le 21 mars jusqu'au 21 avril 2025.

A la question sur le devenir de la Friche Louis ARMAND, M OHANESSIAN a confirmé que la friche de l'ancien collège Louis Armand, accueillera bien un centre de formation des marins pompiers qui recevra les élèves de toute la France.

Ce nouveau projet regroupera les deux écoles des marins pompiers de la Parette (12e) et de la Rose (13e), le tout pour un montant de 53 millions d'euros. Le début des travaux est prévu en 2028 pour une livraison en 2030.

Les représentants du CIQ de Saint Barnabé présents à cette rencontre ont fait remonter les préoccupations de notre CIQ tant en termes de sécurité que de contrôle de la pollution ou encore du stationnement anarchique de cette friche, telles que nous l'avons déjà acté dans nos précédents comptes-rendus de réunions.

Point 3 - Animations à venir

- La Présidente informe que l'autorisation de création d'un **marché paysan** mensuel à Saint-Barnabé proposant des produits locaux a été refusée pour des raisons de sécurité.
- Jean-Max Ferre informe qu'à l'occasion de la fête de Pâques, la **chasse aux œufs** sera reconduite comme l'an dernier dans le jardin A. TASSANO (le 19 avril)
- Il précise que la traditionnelle **Fête de Saint-Barnabé** est prévue début juin. Le CIQ tient à être associé à son organisation et à son contenu. Un parcours de Sécurité Routière pour les enfants est notamment envisagé sur la Place CAIRE
- M SALAH confirme qu'une **soirée Méchoui** sera organisée dans l'enceinte de la MPT dont les modalités seront prochainement précisées avec réservations obligatoires.
- La Présidente informe que la Mairie des XI XII célèbre actuellement **les 130 ans de la naissance de Marcel Pagnol** au travers de nombreuses manifestations organisées pour tous âges, en hommage à ce grand artiste Provençal.
La Mairie des XI XII a organisé une programmation d'événements labellisés « 130 ans de l'anniversaire Marcel Pagnol » en association avec son petit fils Nicolas Pagnol.
Au programme 16 événements sportifs et culturels sont prévus de mars à juillet 2025 pour tous les âges et la Présidente invite les membres du CIQ à consulter le programme sur le site de la Mairie.

Pt 4 et 5 – Doléances et questions diverses

- Les dossiers du **Bd H FABRE**, de l'**impasse des Gymnastes**, de la **rue du Poste** sont toujours en cours.
- **Rue de la Boétie** il a été signalé une maison possiblement squattée.
- **Bd HUGUES** : Devant les stationnements illicites, des PV ont été dressés mais certains concernaient les propriétaires garés devant leur domicile. La Police Municipale ne pouvant discerner l'appartenance des véhicules, une réflexion sur ce sujet doit être engagée.
- La plus grande prudence est rappelée face à des **quémandeurs** s'introduisant dans les copropriétés (faux électriciens, faux Médecins du Monde etc ...)
- **Marquage au sol** : une nouvelle fois il est demandé que le marquage au sol soit repeint, les marquages actuels étant de plus en plus invisibles.
- Un retard est constaté dans les **travaux** des transports en commun de la **Fourragère**.
- **Metro Louis Armand**, il est demandé que les **plots amovibles** soient remis en activité, comme d'ailleurs ceux de la petite allée qui monte à l'**aire de jeux pour enfants** depuis la rue Salicis ou ceux de la place de l'**Eglise de Saint Barnabé**.
- Enfin il est demandé que les heures de d'ouverture et de fermeture du **Parking Louis Armand** soient alignées aux heures du Métro.
- Les inondations de la **Rue Montaigne** et de la partie devant la place de l'Eglise, constatées lors de fortes pluies, ont fait l'objet d'un courrier à la Mairie afin que soit entrepris un recours auprès de l'entreprise ayant réalisé les travaux.
- Il est à nouveau souligné les désagréments du feu alterné **Av. de Saint-Barnabé** créant des embouteillages pour accéder au village. Les travaux de réfection du mur DECANIS devraient être entrepris en septembre.
- Enfin, Il est demandé une intervention pour réguler le stationnement illicite dangereux, constaté régulièrement devant **La Croix** à l'entrée de la Rue Montaigne

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente donne rendez-vous aux membres du CIQ pour la prochaine réunion : l'Assemblée Générale, prévue le jeudi 3 avril 2025 à 18h30.

RAPPEL :

Adresses utiles :

Afin de répondre aux demandes formulées en séance vous trouverez ci-après quelques adresses utiles

Pour toute demande ou doléance d'intérêt général, envoyer un mail au CIQ à l'adresse :

ciq.saint.barnabe@gmail.com

Pour consulter le site du CIQ

<https://www.ciqsaintbarnabe.com/>

Pour consulter sa page Facebook

<https://www.facebook.com/CIQsaintbarnabe>

Pour consulter sa page Instagram

<https://www.instagram.com/ciqsaintbarnabe>

Pour tout ce qui concerne les problèmes d'intérêt général du quartier que le CIQ n'est pas en mesure de traiter, vous trouverez ci-dessous les numéros et mails utiles :

La mairie - Service de l'Aménagement de l'espace urbain et cellule de proximité :

04 91 14 62 12

Pour signaler voitures ventouses, déchets dans la rue, problèmes de voirie, encombrants ...

interventions11-12@marseille.fr

Allô Mairie : **3013**

Police Nationale: **112**

Engagés au quotidien : **0 800 94 94 08**

Police Municipale : **04 91 55 41 01**

Enfin il est rappelé que le chargement de l'application « Adoptez le réflexe » permet de signaler à la Métropole les dysfonctionnements constatés et les interventions des services sollicités à ce jour semblent assez efficaces selon nos premiers constats.

Le secrétariat du CIQ